



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 74956

Texte de la question

M. Léonce Deprez s'étonne auprès de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de constater qu'elle a demandé et reçu, le 14 mars, un nouveau rapport sur les retraites, consacré à la problématique de l'âge et du travail. Or ce thème a déjà fait l'objet des travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR), nouvel organisme, récemment créé. Par ailleurs, un récent rapport du conseil d'analyse économique (CAE) rattaché aux services du Premier ministre a été également publié. Ces rapports font les mêmes constats et publient les mêmes graphiques, et, selon ce dernier rapport, soulignent le caractère « irresponsable » qu'il y aurait « à attendre le retournement démographique » prévu à partir de 2006. A l'heure des bilans, il faut constater que depuis cinq années, le Gouvernement n'a cessé de multiplier les rapports et les études sans décision concrète. Il lui demande la suite qu'elle envisage de réserver à ces observations car l'avenir des retraites est un élément essentiel de l'avenir social de la France et que les études ne sauraient tenir lieu d'action.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74956

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1847